

Un réseau de collèges dense mais des effectifs d'élèves en baisse en Charente

En septembre 2016, les 45 collèges du département de la Charente accueillent 15 000 élèves. Leur implantation sur le territoire favorise une scolarisation de proximité, avec sept enfants de 11 à 14 ans sur dix accédant au collège le plus proche en moins de dix minutes. Depuis une trentaine d'années, le nombre de collégiens baisse en lien notamment avec la lente diminution des naissances. D'ici 10 ans, si les tendances démographiques observées se maintiennent, la population adolescente pourrait diminuer de 5 % à 8 % et ce, même si le département continuait à gagner de la population. Le nord du département serait particulièrement affecté. Le renforcement de la mixité sociale au sein des établissements constitue un enjeu affirmé pour les pouvoirs publics. Ses caractéristiques s'appréhendent au travers de la pauvreté, du logement, de la santé, de l'emploi ou de l'insertion. En Charente, les difficultés sont multiples et influent sur la réussite scolaire.

Laurence Martin, Marc Joubert, Charles Raffin, Insee

La sectorisation des collèges est un outil aux mains des acteurs publics visant à favoriser la scolarisation de proximité et la mixité sociale. Les secteurs de recrutement des collèges publics de Charente couvrent l'ensemble du territoire du département. L'actuelle sectorisation est globalement stabilisée depuis le milieu des années 1970. À chaque collège correspond un secteur de recrutement, jusqu'à la rentrée 2016.

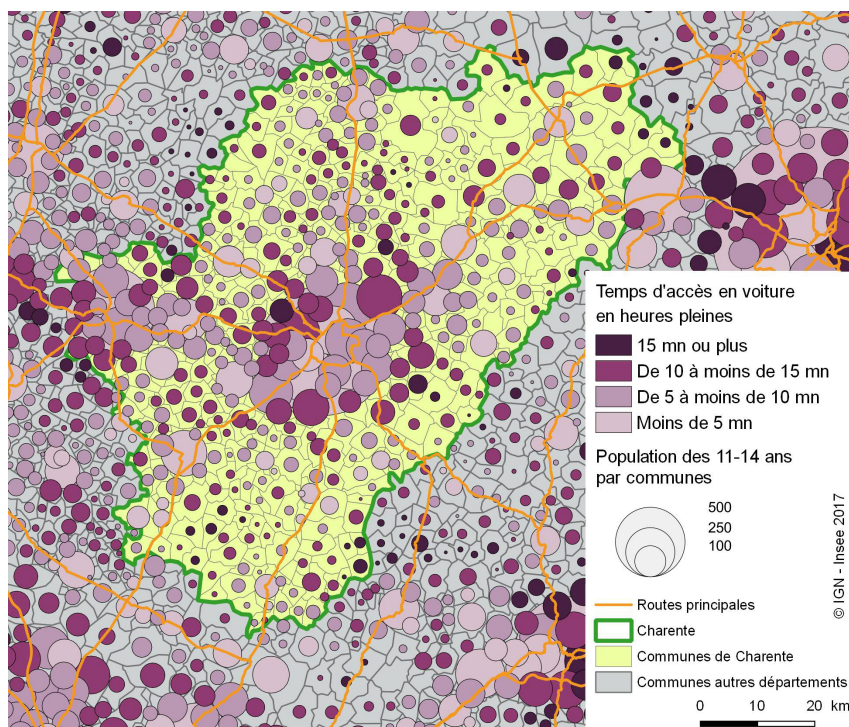
En septembre 2016, 15 000 collégiens ont intégré l'un des 45 établissements de Charente, dont 12 700 (85 %) dans les 38 collèges publics. Ces derniers peuvent accueillir un maximum de 15 300 élèves, compte tenu des besoins pédagogiques. Sept établissements publics et également quatre privés (sous contrat avec l'État) regroupent moins de 200 élèves chacun.

Des établissements proches pour les collégiens de Charente

En Charente, sept enfants âgés de 11 à 14 ans sur dix résident à moins de 10 minutes du collège le plus proche (figure 1). Les adolescents de Charente bénéficient d'un temps d'accès théorique plus favorable que ceux de départements

1 Seuls 3 % des enfants de 11 à 14 ans à plus de 15 minutes du collège le plus proche

Temps d'accès au collège le plus proche, par commune de résidence



Source : Insee, Recensement de la population 2012, Distancier Méric

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

académie
Poitiers
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Charente

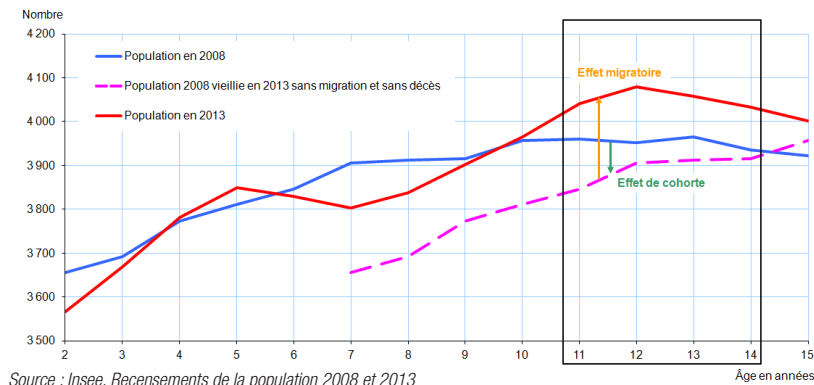
académie
Poitiers
RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Insee

2 Un fort impact migratoire sur l'évolution du nombre de 11-14 ans en Charente

Évolution de la population des 11-14 ans en Charente entre effet de cohorte et effet migratoire entre 2008 et 2013



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013

au profil similaire (*méthodologie*). Seuls 3 % d'entre eux logent à plus de 15 minutes du collège le plus proche contre 11 % dans les départements comparables. Les communes les plus éloignées marquent le plupart du temps la limite entre deux secteurs de recrutement de collèges. Pour les habitants des communes à la frontière du département, l'établissement le plus proche est parfois localisé dans le département voisin : environ 600 jeunes Charentais habitent à proximité d'un collège situé hors de la Charente. Ils sont environ 400, non Charentais, dans la situation inverse.

Diminution du nombre de collégiens depuis 30 ans

Le nombre de collégiens est passé de 20 400 en 1985 à 15 500 en 2008 pour remonter à 15 800 en 2012 et retomber à 15 000 en 2016. Ces fluctuations résultent de la conjonction de différents facteurs liés à la démographie, natalité et phénomènes migratoires, mais également à l'offre et au parcours scolaire. Les collèges publics des zones urbaines enregistrent les baisses les plus importantes. Dans ces zones, l'enseignement privé y est le plus développé. La diminution du taux de redoublement sur les dernières années contribue aussi à expliquer la réduction du nombre de collégiens au fil du temps : d'une part, le temps de parcours en collège est raccourci puisqu'il y a moins de redoublements ; d'autre part, la baisse de la démographie des 11-14 ans induite par la diminution des naissances depuis une trentaine d'années se transmet plus rapidement en matière d'effectifs.

L'évolution de la population sur cette tranche d'âge est principalement liée à sa composante migratoire. Sans nouveaux arrivants entre 2008 et 2013 et par simple effet de vieillissement de la cohorte de 2008, le nombre de Charentais âgés de 11 à 14 ans serait inférieur d'environ 350 adolescents en 2013 (*figure 2*). Mais l'apport migratoire suffit encore en 2013 à inverser la tendance, avec un solde d'environ 800 jeunes de plus en 5 ans. Le gain de population, soit 450 adolescents, correspond à la capacité d'accueil d'un collège.

Au total, la population charentaise (353 500 personnes au 1^{er} janvier 2013) augmente peu : + 0,1 % par an en moyenne entre 2008 et 2013. Ce gain provient d'un solde migratoire positif (arrivées plus nombreuses que les départs) qui compense le déficit des naissances sur les décès. Il se répartit inégalement sur le territoire. Le périurbain autour d'Angoulême est la zone la plus dynamique grâce à son solde migratoire. Dans l'Angoumois, la natalité plus importante s'ajoute aux nouveaux venus (même en petit nombre). Dans le sud, les arrivées plus nombreuses que les départs compensent un solde naturel négatif. Le Cognaçais et le nord du département perdent des habitants.

Les Charentais installés dans le département depuis un an sont plutôt jeunes, près de six sur dix ont moins de 30 ans mais les arrivées ne compensent pas le nombre de départs des 18 à 29 ans. La population des nouveaux ménages est en majorité constituée de personnes seules ou de couples sans enfant(s) (7 ménages sur 10).

Poursuite de la baisse en lien avec le recul des naissances

La population de Charente continue donc de progresser mais faiblement. Elle pourrait augmenter de 10 000 à 16 000 habitants d'ici 2040 sous condition de stabilité des composantes migratoire et naturelle observées

sur les dernières années (*méthodologie*). Mais la population des 11 à 14 ans ne serait pas à même de se maintenir dès 2013. En lien avec la décélération des naissances, la baisse du nombre d'adolescents s'accroîtrait au moins jusqu'en 2025 (*figure 3*) jusqu'à atteindre entre - 5 % et - 8 % d'ici 10 ans. À moyen terme, sous réserve de stabilité des tendances migratoires récentes, l'impact dans le département serait plus marqué sur certains territoires déjà en décroissance démographique. La zone Nord, actuellement plus âgée que les autres zones du département, connaîtrait la chute la plus forte : jusqu'à 15 % d'adolescents en moins d'ici 10 ans. Sur la même période, dans le Cognaçais et le Sud, la diminution serait moins importante (de 7 % à 8 %). Dans le périurbain et l'Angoumois, territoires actuellement plus dynamiques que le reste du département, la baisse pourrait atteindre 4 % à 5 % d'ici 10 ans.

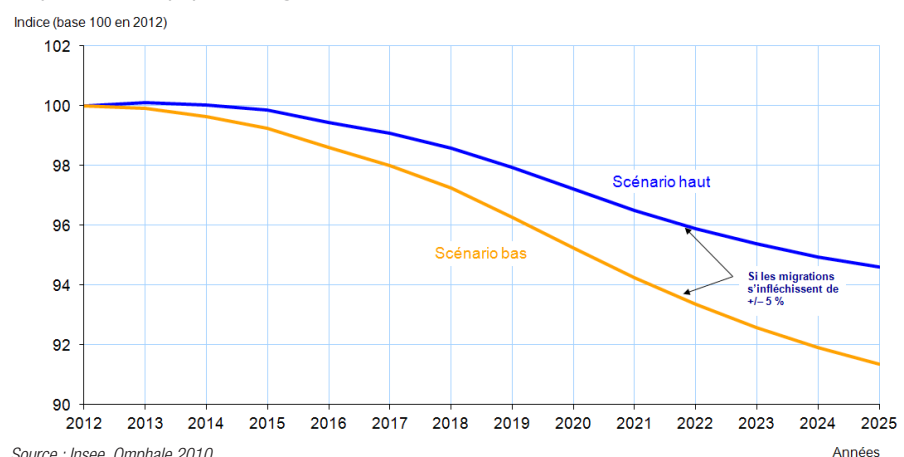
Des enjeux de mixité sociale pour quelques territoires

La sectorisation scolaire est un découpage géographique qui permet d'affecter, à un établissement, les élèves selon leur lieu de résidence : elle répond au principe républicain d'égalité des chances scolaires du point de vue de l'accessibilité aux collèges. L'élaboration de la carte scolaire s'inscrit également dans une logique de lutte contre les ségrégations et les inégalités sociales, au regard de leur impact sur la réussite scolaire. Les enfants issus de classes modestes sont plus souvent confrontés à des difficultés scolaires, alors que les enfants de milieux favorisés, à qui leurs parents peuvent apporter un appui dans la scolarité, réussissent généralement mieux. Cependant, certaines études mettent en évidence que la réussite scolaire d'élèves de milieux défavorisés est meilleure dans un environnement mixte que dans un environnement uniquement défavorisé, en relation avec l'émulation entre les élèves induite par cette mixité.

Le découpage de la carte scolaire impacte

3 Vers une baisse du nombre d'adolescents en Charente d'ici 2025

Projections de la population âgée de 11 à 14 ans en Charente à l'horizon 2025

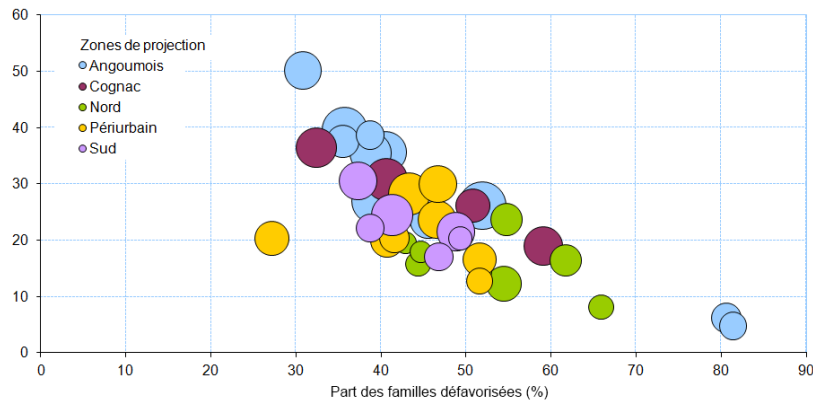


Source : Insee, Omphale 2010

4 Plus forte hétérogénéité sociale pour les collèges publics autour d'Angoulême

Catégorie socioprofessionnelle des parents d'élèves des collèges publics de Charente

Part des familles favorisées (%)

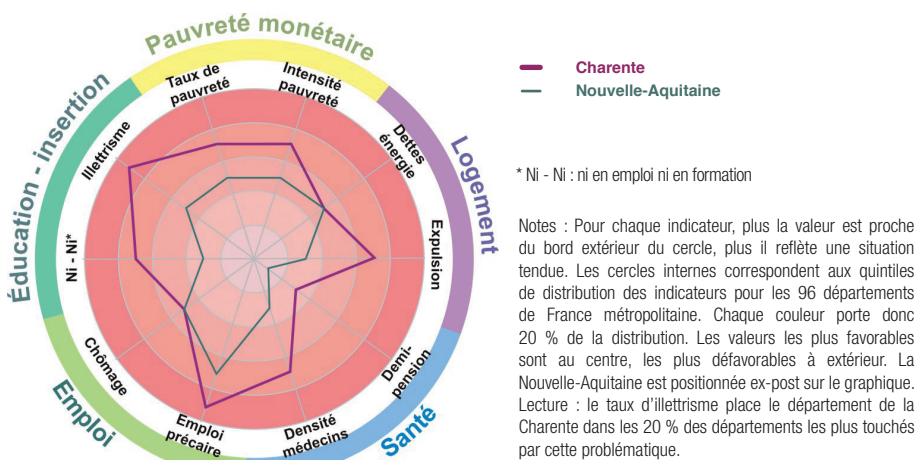


Note : la taille des ronds est proportionnelle à l'effectif du collège considéré.

Source : Rectorat

5 Pauvretés, des problématiques prégnantes et concomitantes en Charente

Indicateurs de pauvreté monétaire et sociale en Nouvelle-Aquitaine et en Charente



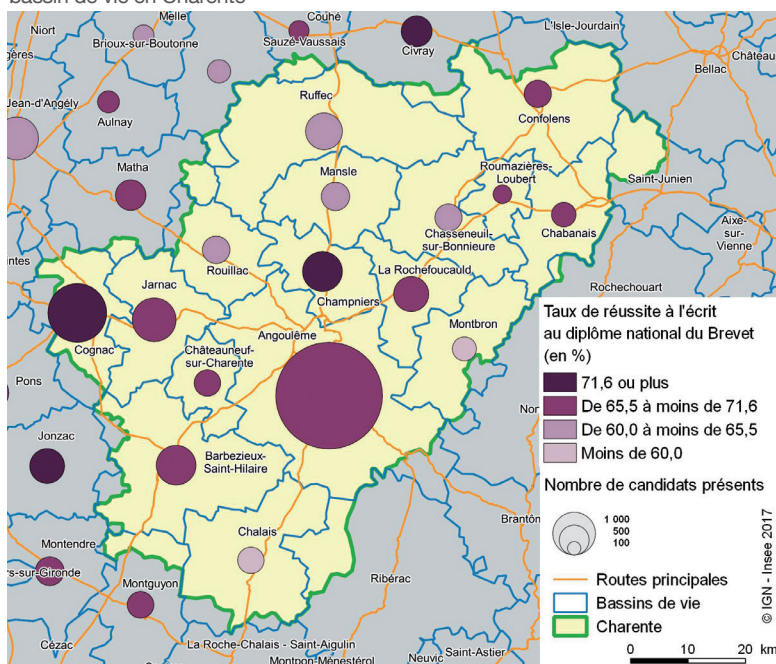
* Ni - Ni : ni en emploi ni en formation

Notes : Pour chaque indicateur, plus la valeur est proche du bord extérieur du cercle, plus il reflète une situation tendue. Les cercles internes correspondent aux quintiles de distribution des indicateurs pour les 96 départements de France métropolitaine. Chaque couleur porte donc 20 % de la distribution. Les valeurs les plus favorables sont au centre, les plus défavorables à l'extérieur. La Nouvelle-Aquitaine est positionnée ex-post sur le graphique. Lecture : le taux d'illettrisme place le département de la Charente dans les 20 % des départements les plus touchés par cette problématique.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012 ; Recensement de la population 2013 ; Journées Défense Citoyenneté 2011-2013 ; Pôle Emploi 2015 ; Ministère de la Justice 2013 ; Banque de France 2013 ; DEPP 2014 ; DREES 2014

6 Des taux de réussite à l'écrit du brevet très différenciés selon les collèges

Part des collégiens ayant obtenu une note supérieure à 10 à l'écrit du brevet des collèges par bassin de vie en Charente



Source : Rectorat (données cumulées de 2012 à 2016)

d'avantage la mixité sociale au sein des collèges des zones urbanisées. Si l'on mesure la mixité sociale au sein des collèges à l'aune des revenus ou de la profession des parents, l'hétérogénéité sociale des familles de collégiens en zones urbaines est plus forte que dans les zones moins denses. De plus, en ville, cette mixité sociale est tributaire d'une certaine concurrence entre le public et le privé. Le choix du collège peut alors dépendre du taux de réussite aux examens ou de la réputation d'un établissement. À l'inverse, dans les zones peu denses, le choix de l'établissement est davantage contraint par la distance, le temps de trajet ou le lieu d'activité des parents.

Deux collèges de l'Angoumois s'illustrent ainsi par une moindre mixité (figure 4). La part d'enfants issus d'un milieu défavorisé dépasse 80 % alors que dans les autres collèges publics de l'Angoumois, elle oscille entre 30 % et 50 %. Une superposition de la carte des taux de pauvreté monétaire avec la segmentation des secteurs scolaires vient confirmer l'impact de la carte scolaire sur la mixité sociale au sein des collèges.

Des fragilités multiformes pouvant impacter la réussite scolaire et l'insertion

La pauvreté monétaire ne prédestine pas directement à l'échec scolaire. Les facteurs de l'intégration sociale, de l'ouverture au monde ou de l'emploi des parents, de la précarité du logement ou de la santé peuvent jouer parfois de façon simultanée. La Charente est l'un des départements qui cumulent diverses faiblesses au-delà de la pauvreté monétaire ou des difficultés liées à l'emploi (figure 5). Ces problèmes et ceux de l'échec scolaire et de l'illettrisme sont concomitants. Ils font l'objet d'un travail concerté entre les acteurs publics, spécialistes chacun dans leur domaine.

Le taux d'illettrisme atteint 5,3 % en Charente, un des taux les plus importants de métropole. Dans le même temps, 21 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en formation ni en emploi, et 1,6 % recherchent un emploi depuis plus d'un an et ont au maximum le brevet des collèges.

Des territoires cumulent pauvreté monétaire et difficultés scolaires

Certains territoires apparaissent aussi en retrait à l'examen des taux de réussite à l'écrit du brevet des collèges (figure 6). Seuls deux bassins de vie affichent un taux de réussite à l'écrit du brevet supérieur à la moyenne des départements de l'académie (71,6 %). Et deux autres bassins de vie situés dans les confins du département ressortent particulièrement en difficulté. Comme pour les secteurs de recrutement des collèges de l'Angoumois, ces bassins de vie sont également marqués par une pauvreté monétaire plus élevée qu'ailleurs. ■

Le mot des partenaires

Depuis l'Acte I de la décentralisation, le département de la Charente assume, par une politique volontariste, l'ensemble des compétences qui sont les siennes, complétées d'initiatives choisies, dont le numérique, dans l'objectif d'offrir à l'ensemble des collégiens les meilleures conditions propices à leur épanouissement personnel, à leur réussite scolaire, et au-delà, pour leur avenir professionnel.

Sur la même période, le nombre de collégiens accueillis dans les 38 collèges publics charentais a chuté de plus de 4600 élèves pour atteindre le nombre de 12 700 à la rentrée de septembre 2016.

Répondre à moyen terme aux problématiques d'offre d'accueil des établissements suppose pour l'Institution départementale et l'Éducation nationale, dans un partenariat étroit, de se projeter pour anticiper les mouvements plus profonds à long terme qui impacteront le territoire et leurs actions en termes de services. Selon l'Insee, la croissance démographique, plus faible que celle de la région Nouvelle-Aquitaine (0,1 % par an contre 0,6 %) est portée par une attractivité migratoire mesurée (0,2 %) et freinée par un solde naturel négatif (-0,1 %).

Dans ce contexte, comment proposer une offre éducative de qualité et de proximité dans les territoires ruraux fragilisés par une baisse tendancielle des effectifs, à travers la réorganisation d'un réseau de 38 collèges ? Comment faire face au défi de la mixité sociale et scolaire dans certains secteurs scolaires dont l'absence pénalise lourdement la réussite des élèves issus des catégories sociales défavorisées ?

Malgré une situation socio-économique difficile, le Conseil départemental et l'Éducation nationale entendent répondre à ces interrogations, qui nous interpellent tous, en adoptant une feuille de route claire, raisonnée et ambitieuse, donnant une nouvelle visibilité à la politique menée en direction des collèges d'ici 2025.

À partir de données statistiques et de prévisions consolidées et argumentées, l'étude engagée dans ce partenariat avec les services de l'Éducation nationale, se poursuivra durant le premier semestre 2017, proposera des scénarii répondant aux objectifs d'un Département garant des solidarités de son territoire, orienté vers l'avenir et responsable de ses jeunes, citoyens à part entière de demain. Cette démarche partenariale et ce dialogue soutenu constituent un enjeu fort pour répondre à l'impératif d'égalité d'accès aux services publics de l'éducation. Dès aujourd'hui, il convient de penser globalement et dans la durée l'organisation du réseau des collèges.

Méthodologie

Temps d'accès théorique : basé sur le distancier Métrix, le calcul du temps d'accès théorique repose sur l'hypothèse d'un trajet au plus court pour atteindre le collège depuis n'importe quel point de départ. Ce calcul ne tient pas compte des contraintes de circuit et de temps d'arrêt induits par les transports scolaires. Ces deux contraintes augmentent les délais de route pour les élèves qui les utilisent.

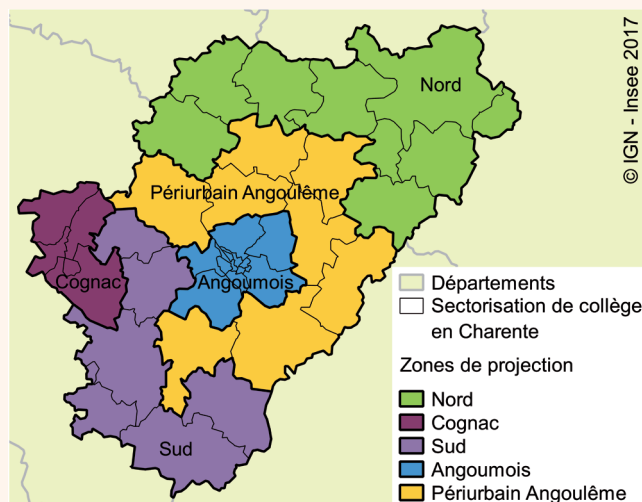
Référentiel de comparaison : les 10 départements formant le référentiel de comparaison ont été retenus sur la base des critères suivants :

- démographie proche (population entre 190 000 et 500 000 habitants ; Charente 354 000) ;
 - sociologie proche (part de l'emploi industriel compris entre 15 % et 20 % ; Charente 18 %) ;
 - occupation du territoire proche (population vivant hors de l'influence des villes entre 12 % et 24 % ; Charente 19 %) ;
- Il s'agit de l'Allier, l'Ardèche, le Cher, la Corrèze, l'Indre, la Haute-Loire, la Manche, la Haute-Marne, la Meuse et l'Orne.

Projections de population : le modèle de projections Omphale permet de dresser des scénarios de l'évolution de la population future sur des zones d'au moins 30 000 habitants sous conditions d'homogénéité démographique. À partir des données du recensement de la population de 2008, les tendances démographiques naturelles (taux de natalité, de mortalité, de fécondité) et migratoires sont prolongées. Ces projections initiales permettent donc de décrire l'évolution de la population résidente (pour les 11-14 ans en particulier) si les tendances passées étaient conservées. Ces projections initiales de 11-14 ans sont ensuite comparées avec les données réelles du recensement référencées en 2012. Les scénarios sont ensuite adaptés pour prendre en compte l'évolution réelle constatée. L'hypothèse est faite que la fécondité évolue peu en 5 ans et que les ajustements à effectuer concernent les coefficients migratoires. À partir de ces projections corrigées, des scénarios haut (respectivement bas) sont mis en œuvre, avec des hypothèses sur les migrations entrantes dans une fourchette de ± 5 %. Une segmentation du département permet de détailler les projections démographiques dans les territoires : 5 zones ont été constituées par agrégation des secteurs de recrutement des collèges, et par communes entières. Ont été constitués des secteurs de 50 000 habitants aussi homogènes que possible du point de vue des évolutions démographiques et du zonage en aires urbaines.

Les projections ainsi réalisées visent à être réutilisées pour fournir un calage aux prévisions de collégiens établies par le Rectorat.

7 Zonages retenus pour les projections de population



Sources : Insee, Rectorat

Pour en savoir plus

- « Cedre : compétences langagières et littératie en fin de collège », DEPP, L'état de l'École 2016, n°26, décembre 2016, pages 54-55
- « Les sorties aux faibles niveaux d'études », DEPP, L'état de l'École 2016, n°26, décembre 2016, pages 64-65
- A-L. Duplessy, M. Joubert, L. Belaouchet, « Poitou-Charentes : une pauvreté monétaire contenue mais des risques d'exclusion sociale multidimensionnelle », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 10, mars 2016
- J.P. Delahaye, « Grande pauvreté et réussite scolaire - Le choix de la solidarité pour la réussite de tous », *Rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale*, mai 2015

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine

BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :

Jean Sebban

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-6876

© Insee 2017

